

Modification dans l'urgence du solde de conges jours ouvres

Par migene, le 11/04/2008 à 16:48

je suis en conges jours ouvres je travaille en 10 hrs journaliere .1 semaine: 3 jrs la 2eme: 4 jrs.le synerpa donne 20 jours pour 4 jours travailles et 15 jours pour 3 jrs travailles ma societe m'octroie donc 17,5 jours de conges /an est ce normal? d'autre part la societe nous annonce hier soir 10/04 que le compteur des conges de notre fiche de paye est erronne ayant base nos conges sur 25 jrs ouvres pour la plupart de personnel le solde des conges est à prendre en avril et mai .ils ont donc recalcule ce solde qui devient negatif pour certains en 2006 nous avons eu 25 jours ouvres le probleme se posant pour le solde 2007 la societe à t'elle le droit de rectifier ce solde sachant que nous sommes en periode de prise de ce solde l'erreur est du fait de l'employeur notre compteur sur la fiche de paye est don faux je solde actuellement mes conges 2007 et je prends ceux de 2008 partant à la retraite le 30/06/2008 j'avais au compteur 40 jours avec ce nouveau calcul j'ai un total de 25 jours et on me demande donc de reprendre mon travail.merci d'avance de votre reponse veuillez agreer mes sinceres salutations Mme Dastugue